Pau, le 14 novembre 2022

Lettre Ouverte à Monsieur le Président de la République

sur les conséquences financières dramatiques de la crise énergétique pour les collectivités

Nous, les membres du Conseil d'Administration de l'Association des Maires et Présidents de Communautés des Pyrénées-Atlantiques réunit ce lundi 14 novembre 2022, en présence et avec le soutien de parlementaires, souhaitons vous alerter, Monsieur le Président de la République, sur les conséquences financières dramatiques que les collectivités auront à subir dès cet hiver.

La crise énergétique, et de fait la hausse des dépenses liées à l'électricité et au gaz, met dans une incertitude financière sans commune mesure les collectivités que nous représentons, ainsi que les citoyens, les professionnels et entreprises tout secteur confondu.

Comment expliquer à nos administrés les prix actuels du marché qui sont passés de 26 € en avril 2016 à 500 € le mégawat en novembre 2022 ? Comment l'expliquer au citoyen disposant d'un panneau photovoltaïque qui se fait racheter son kilowatt à 9 centimes d'euros ?

Il est évident que le schéma financier retenu en 2011 ne fonctionne pas. Il devient urgent d'agir.

Les collectivités ne peuvent subir cette hausse des dépenses énergétiques. A consommation stable d'une année sur l'autre, le surcoût de cet hiver s'élèverait pour notre seul département à plusieurs millions d'€ alors même que nos recettes fiscales et notre capacité d'autofinancement ont été ces dernières années réduites à néant. Nous craignons en effet de lourdes conséquences pour le maintien des investissements publics locaux et le soutien du tissu économique, social et associatif.

Quelles solutions proposez-vous ? Augmenter la taxe foncière ? Elle le sera déjà de 7 % par simple mécanisme. Réduire nos dépenses énergétiques ? Certes, lorsque cela est encore possible, cela pourrait aider à réduire de 10 ou 20 % notre facture mais certainement pas à payer des factures qui auront augmenté de 300 %.

C'est pourquoi, nous vous demandons des actions fortes, concrètes et à effet immédiat pour nous permettre de maintenir nos budgets et notre action publique locale.

C'est pourquoi nous vous demandons que ce dossier devienne la priorité de l'Europe ainsi que :

- Décorréler dans les meilleurs délais le prix du gaz et de l'électricité,
- Revoir les critères de calcul du prix de l'électricité pour que les marchés financiers ne se détournent pas du coût réel de production,
- De vraies garanties pour toutes les communes avec un bouclier plus large et moins complexe que le « filet de sécurité inflation »,
- Enfin la possibilité à toutes les communes de revenir aux tarifs réglementés de vente (TRV).